Envoyé en préfecture le 06/06/2024
Reçu en préfecture le 06/06/2024
Publié le
ID : 079-200084630-20240430-DEL_2024_044-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AIGONDIGNE

Nombre de membres :

- En exercice : 25
- Présents : 18
- Votants : 22
- Procuration(s) : 4
- Absent(s) excusé(s) : 7
- Absent(s) :

DEL 2024_044

Date de convocation :
le 24 avril 2024
Date d'affichage :
le 24 avril 2024

Fait à Aigondigné,
Le 24 avril 2024
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt-quatre, le trente du mois d'avril à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougon, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GOMES-TEXEIRA François, GUILLORIT Mikaël, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, RIVAULT Pierre, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBAULT Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : AUDE Laurent, GARNIER Céline et ZAPATA Laurie - AIMON Céline à DUMORTIER Roselyne, HIPEAU Gaëlle à ROUXEL Patricia, NOIZET Michel à MAGNE Didier et RIVAULT Pierre à LARGEAU Vanessa

Absents :

Secrétaire de séance : TEXIER Fernando

Délibération 2024_044 : FINANCES

Objet : Plan de financement éclairage public Place de la Gasse et abribus Av. Etienne Girard à Mougon

Madame le Maire expose que depuis la fin des travaux d'aménagement de l'Avenue Etienne Girard à Mougon, l'usage a permis de constater un défaut d'éclairage au niveau de l'abribus situé en sortie Est du bourg ainsi que sur le parking situé devant les commerces, Place de la Gasse.

Afin de sécuriser ces parties de l'espace public, il apparaît nécessaire d'implanter 3 candélabres multifaisceaux de 8 m en lieu et place de ceux existants (lesquels seront repositionnés Route Ricardo à Thorigné).

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention du SIEDS au titre du programme éclairage public 2024.

Suivant la proposition de SEOLIS, le devis est de 13 818,29 € HT (16 581,95 €TTC).

Le plan de financement de cette opération pourrait être le suivant :

ORIGINE (Préciser la nature)	MONTANT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE	POURCENTAGE	MONTANT DE LA SUBVENTION ESCOMPTEE
Autre : • SIEDS Éclairage public 2024	9 374,67	70%	6 562,27 €
Autofinancement : • Emprunt • Fonds propres	13 818,29	52.51%	7 256,02 €
TOTAL EN HT			13 818,29

Envoyé en préfecture le 06/06/2024
Reçu en préfecture le 06/06/2024
Publié le
ID : 079-200084630-20240430-DEL_2024_044-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- Autorise Madame le Maire à signer le devis,
- Adopte le plan de financement exposé ci-dessus,
- Autorise Madame le Maire à solliciter les subventions détaillées ci-dessus et à signer tout acte y afférent.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Patricia ROUXEL

Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le : ……..
Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.